



Chers acteurs touristiques et économiques,

Il tient à cœur à toute l'équipe de Verdon Tourisme que de renforcer une relation étroite avec chacun d'entre vous.

Nous mesurons les inquiétudes profondes qui sont les vôtres et nous tenons à vous assurer de toute notre empathie.

Dans cette deuxième newsletter, vous trouverez un contenu succinct mais fiable puisqu'émanant d'organismes officiels avec lesquels nous entretenons d'étroites relations.

Vous accéderez aussi à des outils qui vous permettront de rester informés.

Outre ce devoir d'informations, nous tenons également à porter à votre connaissance que nous nous projetons quotidiennement sur ce que pourrait être la prochaine saison estivale... Dans le strict respect de la réglementation, des procédures et des guides de bonnes pratiques qui prennent naissance, avec l'indispensable concours de nos partenaires, nous sommes en train d'amorcer l'élaboration d'un « catalogue d'offres adaptées » par filière.

Nous aurons à cœur, le moment venu, de les valoriser.

Plus que jamais nous sommes intimement convaincus que nous aurons besoin d'unir toutes nos forces pour faire en sorte de surmonter les nombreux obstacles.

Plus que jamais nous devons tous prendre la mesure des richesses touristiques qui sont les nôtres. Nous sommes certains qu'autour de nos valeurs partagées, elles sont synonymes de jours meilleurs.

Les modes de consommation touristique vont être profondément bouleversés, les lignes vont bouger. Ce que nous considérons jusqu'alors comme des inconvénients vont sans nul doute devenir des avantages concurrentiels enviés.

Sur cette note d'optimisme soyez certains de notre investissement.

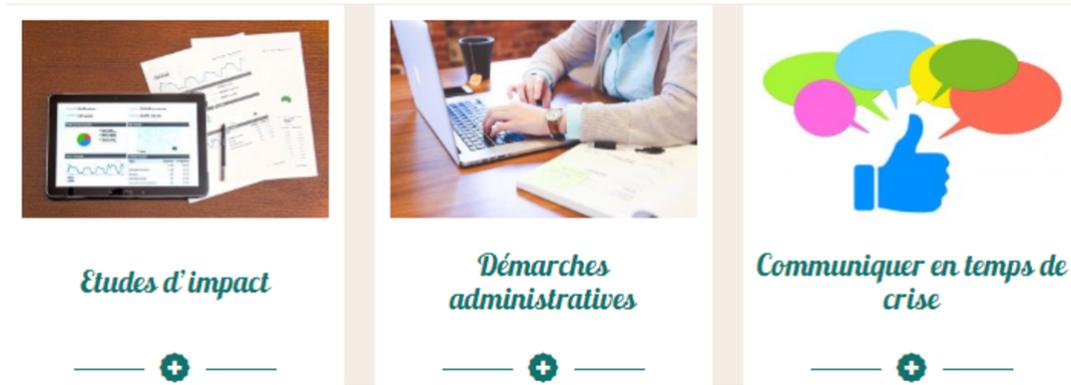
#prenezsoindevous



FLASHINFO #4

Suite à l'annonce du Président de la République de lundi dernier, le Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur et le service Attractivité et Tourisme de la Région vous éclairent sur les actions déjà menées pour vous aider à traverser la période actuelle.

Consultez



LE 11 MAI ... ET APRES ?

Lundi 13 avril, le Président MACRON annonçait une fin progressive du confinement actuellement en vigueur le 11 mai prochain (pour autant que l'épidémie continue de montrer des signes de recul d'ici là).

Cette échéance laisse d'ores et déjà entrevoir un semblant de reprise de l'activité économique de notre pays, toutefois, aucune information précise n'a été communiquée lors de cette allocution concernant la réouverture des prestataires touristiques (

hébergeurs, restaurateurs, commerces, prestataires d'activités, ...).

Aussi, si nous avons pu un temps penser que la date du 15 juillet pouvait servir de point de repère, laissant perplexe nombre d'entre vous ; en réalité aucune date n'est à ce jour fixée pour plusieurs raisons.

La première est que le gouvernement doit plancher ces deux prochaines semaines sur un plan de déconfinement qui devrait sans doute permettre d'y voir plus clair sur les mesures progressives qui seront adoptées en amont et en aval du 11 mai.

La seconde est que la réouverture ou non des commerces touristiques sera liée à la rédaction de « chartes sanitaires » par chacune des branches concernées. Ces dernières seront élaborées au niveau national et validées par les autorités sanitaires compétentes. Ces chartes auront pour objectif de définir les règles d'hygiène, de préservation et de distanciation sociale à adopter, aussi contraignantes soient-elles, permettant une reprise de nos activités tout en garantissant la santé des clients.

D'ores et déjà, plusieurs filières ont commencé à travailler à la rédaction de ces documents afin de pouvoir fixer, en concertation avec le gouvernement, une date de réouverture au plus vite.

Pour celles et ceux d'entre vous qui ne seraient pas fédérés de façon formelle, VERDON TOURISME s'engage à vous relayer les chartes ou labels mis en place.

"Infos covid-19"

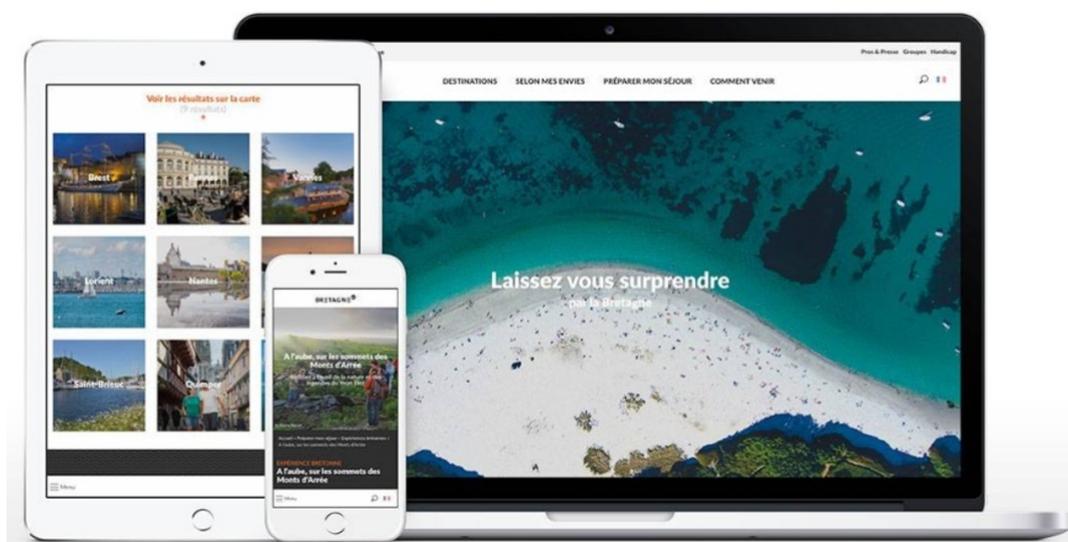


PRET TOURISME SANS GARANTIE

Nous vous transmettons en complément des mesures d'aide aux entreprises que nous vous avons déjà présentées, la fiche descriptive du Prêt Tourisme récemment déployé par BPI France. Cette démarche est proposée à de nombreuses entreprises du secteur touristique et permet de répondre aux nombreuses problématiques qui pourraient émerger en raison de la crise sanitaire actuelle.

Parmi les actions éligibles, nous retrouvons le financement des actifs matériels et immatériels au sein de programmes de développement, de modernisation, mise aux normes, rénovation, équipement, ainsi que les opérations de transmission, y compris croissance externe.

Toutes les infos



REFONTE DU SITE VERDONTOURISME.COM

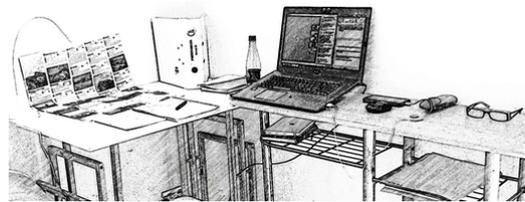
Comme vous le savez peut-être, l'équipe de **VERDON TOURISME** travaille depuis l'automne dernier à la refonte de son site internet avec un objectif de mise en ligne en juin prochain.

Outre la valorisation de notre territoire et de ses nombreuses richesses, cette future vitrine numérique aura également un rôle majeur en termes d'accueil numérique pour tous les visiteurs qui ne se déplacent pas dans nos bureaux (90% des touristes).

Nous apportons une attention particulière à placer le visiteur au centre de notre réflexion et nous reconsidérons actuellement la présentation de notre offre en lien avec le contexte

actuel et l'évolution probable des tendances de consommation touristiques à l'issue de cette crise.

Par ailleurs, ce nouvel outil sera également l'occasion pour notre structure de repenser le déploiement d'un module de commercialisation en ligne dans une version ultérieure en ayant pris préalablement soin de répertorier l'ensemble des besoins de notre territoire permettant de sélectionner l'outil le plus adapté. Toutefois, si cette fonctionnalité ne pourra être mise en place pour la saison à venir, soyez certains que **VERDON TOURISME** mobilisera l'ensemble de ses ressources pour valoriser comme il se doit les initiatives individuelles qui pourraient mettre en avant les acteurs de notre destination.



Groupe Facebook

« Les Pros du tourisme des sources aux Gorges du Verdon ».

[Rejoignez-nous](#)

Onglet "Infos covid-19"

Conférences, études d'impact, documents administratifs.

[Consulter](#)

Expliquez pourquoi vos abonnés reçoivent cet e-mail

[Si vous souhaitez vous désabonner cliquez-ici](#)